

MIALLET 2017

Boissonnie
Chatelavy,
Durmareix
Fougeras
Feyte
Gatinelie
Graffeuille
La Brousse
Lacaud
Lacongerie
Lacouchie
La Gratte
Lambertie
Lanolphie
Lavalette
Lepinotte
Lordebert
Maison brulée
Maison rouge
Maine Du Bost
Maine De Veyssieras
Magneesse
Magoubert
Mamont
Montericourt
Massavy
Montechabroulet
Montibus
Moulin du blé
Les Parcs
Les Paroisses
Pommerede
Puiffe
Puyraud
Les Rivaux
Les Trois Cerisiers
Veyssieras

Dans ce numéro

Le mot du maire.....	2
Etat civil	3
Vos démarches.....	4
Le budget	6
Déchetterie	7
Formation, emploi	10
Education	11
La parole aux assos	12
Vu dans le Sud Ouest	23
Le Parc	24
Bon à savoir	26
Un peu d'histoire	27
Miallet autrefois	28
La Dronne	29

Le mot du maire

L'année qui vient de s'écouler a été difficile pour Miallet. Je pense d'abord aux personnes qui nous ont quittés. Ils s'appelaient Michèle, Marcel, Robert, René, Fred... Tous représentaient l'image d'un village uni, où l'on veut être positif et soucieux des autres. J'ai une pensée très sincère pour leurs proches.

En 2017, des portes se sont fermées dans notre village: La boulangerie fin juin, le garage et le salon de coiffure en septembre. Les prises d'initiatives du Conseil ne permettent pas à elles seules de réparer ces manques. Du moins pas aussi vite que vous le souhaiteriez. Nous y travaillons. Une porte s'est réouverte: Le salon de coiffure est repris. Je voudrais aussi rappeler que à Miallet, des commerces fonctionnent, des services aussi. La présence d'un médecin, de kinésithérapeutes et de pharmaciens dans le village est presque une exception dans nos campagnes.

Des réalisations ont eu lieu en 2017. Je commencerai avec les travaux de voirie, essentiels à tous. La chaussée et les trottoirs du lotissement ont été refaits, ainsi que la route de La Sudrie, celle du Montericout et enfin celle qui mène au cimetière. Nous avons aménagé des plateformes aux abords d'exploitations agricoles.



Des travaux d'entretien des routes et fossés ont été réalisés dans le cadre de la communauté de Communes.

Evoquons maintenant la question des bâtiments. Tous les établissements recevant du public doivent être accessibles à tous. Une première tranche de travaux concernant la Mairie et l'Ecole a été réalisée. De même la sécurisation de l'Ecole, demandée par l'Etat a été faite. Une partie de la toiture de l'Eglise donnant quelques signes de faiblesse a été revue. Suite à un acte de vandalisme, il nous faut changer la porte de la sacristie. Les WC publics sont terminés, l'arrière de la Salle des Fêtes « nettoyée » des vieux baraquements. Avec le concours de l'association « Le Pied à l'Etrier », une maison communale a été rénovée. Elle est maintenant louée. Nos agents interviennent également en régie de façon à limiter le coût de l'entretien des logements. Enfin, il a fallu changer la chambre froide de la cantine.

Depuis le 1er janvier 2017, nous faisons partie de la Régie Départementale de l'Eau. La sectorisation a été réalisée de même que la jonction avec le réseau de Firbeix de manière à sécuriser les besoins en eau. En 2018, je dois vous informer du désengagement de la Poste, malgré tous les efforts des différents conseils municipaux. Afin de préserver le service public, et prenant nos responsabilités, la Municipalité a accepté de signer une convention avec la Poste pour créer une Agence Postale communale qui sera ouverte le matin dans le local de la Poste.

Suite à l'achat du bâtiment de l'ancienne coopérative, nous allons y aménager l'atelier municipal. L'ancien local sera mis à disposition de la Société de Chasse.

2017, année de changements... Geoffroy Richot a rejoint notre équipe, remplaçant Fred Guillaudeux. Je veux saluer son engagement citoyen puisqu'il a accepté de rejoindre le corps des sapeurs pompiers volontaires, ce qui correspondait à notre souhait d'élus de soutenir ce service de proximité.

En 2018, ce ne sera plus Martine Mazaudou qui vous accueillera à la Mairie, puisqu'elle a fait valoir ses droits à la retraite. Souhaitons lui de très belles et longues vacances!

Elodie DUREISSEIX prend le relais: une page se tourne. Je lui souhaite le meilleur dans notre Mairie.

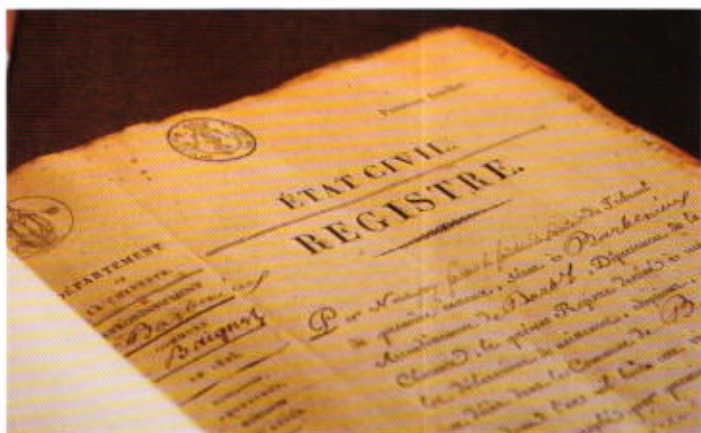
L'année passée, comme toutes les autres années a été riche en événements communaux festifs. Le rôle joué par les associations est essentiel. Ces associations ont des bénévoles qui passent des heures à préparer, encadrer les manifestations. Qu'ils en soient remerciés et que 2018 voit autant de belles fêtes.

Je veux souhaiter la bienvenue à celles et à ceux qui ont rejoint notre village en s'y installant. Je leur dis de profiter de notre Miallet, de ne pas hésiter à prêter main forte aux associations qui l'animent ou bien à rencontrer les artisans, les agriculteurs, les commerçants qui le font vivre.

En vous souhaitant le meilleur pour 2018.

Dominique Marceteau

Etat civil



NAISSANCES:

Crystal GIRAUDEAU le 8 février
Angèle PARTONNAUD MEYER le 21 mars
Madeleine RAVAIHE le 27 septembre
Francesca GREEN le 5 novembre

DECES:

Hélène PEYTOUR, le 16 janvier
Georges Robert SABOURDY le 14 juillet
Marcel BARSEYNI le 16 mars
Pierre BORELLI le 31 août
Frédéric GUILLAUDEUX le 27 mars
Jean FRUGIER le 22 septembre
Michèle ELLENA le 14 mai
Marie RANOUIL le 5 novembre
René BESSE le 18 juillet
Jean BELLAIR le 5 décembre

Pour bien distribuer le courrier, les colis, il est beaucoup plus efficace d'avoir une boîte aux lettres... avec un nom

Vos démarches pratiques en 2018

Pacs



Depuis le 1er novembre 2017 (article 114,IV de la loi de Justice du XXI^e siècle), la gestion des PACS est assurée par les officiers de l'Etat Civil (mairie) au lieu et place des Tribunaux d'Instance. Enregistrement des nouveaux PACS, des modifications, des dissolutions.

Transfert des PACS enregistrés avant le 1er novembre 2017 à l'officier d'Etat Civil de la commune du lieu du greffe du Tribunal d'Instance qui a procédé à l'enregistrement du PACS et gestion, pour ces PACS, des déclarations de modification et de dissolution.

Besoin de plus d'informations? Contacter la mairie.

Cartes grises



Depuis novembre 2017, les démarches, là aussi, devront être faites sur Internet.

Il n'est plus possible de demander une carte grise à la Préfecture. Des points d'accueil sont néanmoins mis à votre disposition. Un médiateur y est placé, il peut vous accompagner dans votre démarche.

Préfecture de Périgueux: du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et du lundi au jeudi de 14H à 15H

Sous-Préfecture de Nontron: du lundi au vendredi de 8H30 à 11H45 (point numérique)



CNI et Passeport

Les démarches pour obtenir une carte d'identité ont changé. Le département de la Dordogne a basculé, comme les autres, sur un nouveau système biométrique. Les cartes d'identité ne peuvent plus être délivrées par toutes les mairies, mais seulement par celles équipées d'un centre de traitement numérique. Les plus proches, pour notre commune sont THIVIERS et NONTRON.

Pour réduire l'attente en mairie, les usagers peuvent choisir de remplir en ligne une pré-demande de CNI. Elle évite de renseigner un formulaire papier au guichet. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Avant de débiter une procédure, vous devez posséder une adresse mail. Si ce n'est pas le cas, vous devrez en créer une. Ensuite, débiter la procédure:

- > Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- > Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- > Je prends note du n° de pré-demande qui m'est attribué.
- > Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques
- > Je rassemble les pièces justificatives.
- > Je me présente au guichet de la mairie avec mon n° de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- > Je suis prévenu par sms de la réception de ma carte.
- > Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Savoir

La mairie de Miallet, et surtout Mme Elodie DUREISSEIX sa secrétaire... peut vous aider en cas de difficultés.

Elle ne peut malheureusement pas faire les démarches à votre place.



LA MAIRIE:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
 Mercredi de 9h à 12h
 TEL: 05 53 62 84 20
mairie.de.miallet@wanadoo.fr



La parole aux associations

La chorale de Miallet

La chorale de Miallet fait partie intégrante de l'Amicale Laïque. Cependant elle dispose de sa propre gestion. C'est pourquoi, lors de son Assemblée générale du 2 novembre 2017, le renouvellement du bureau a eu lieu. Après le rapport moral qui a porté sur la bonne entente au niveau du groupe et l'ambiance festive, le rapport d'activités a évoqué la traditionnelle prestation à la maison de retraite de La Coquille le 3 juillet, la présence au marché de Noël et les concerts dans les églises de Miallet et de Saint-Saud, le premier s'étant inscrit dans une participation au Téléthon.

Le rapport financier présenté par le trésorier est parfaitement équilibré en tenant compte des dons pour le Téléthon et l'Association « L'Espoir de Thiviers » en aide aux plus défavorisés.

Les membres du bureau ont été reconduits. Mags Parry prise par de nombreuses activités, dont celle

de chef de chœur, n'ayant pas souhaité se représenter, c'est Wendy Swann, par ailleurs violoniste du groupe, qui prend le secrétariat.

Nouveau bureau : Présidente : Liliane VAILLANT, vice présidente : Elisabeth MERY, trésorier : Brian LOVEYS, secrétaire : Wendy SWANN.

Les répétitions devant reprendre le 8 février prochain, les choristes seront heureux d'accueillir tous ceux qui viendront les rejoindre.



Contacts: Liliane (Tél : 0553524124) ou Brian (Tél : 0553620992)

Avec nos vœux les meilleurs à tous et toutes.

Liliane Vaillant pour le Bureau



L'association VIAPL est toujours présente, en défense des intérêts des habitants du Périgord-Limousin. Son nouveau bureau lutte toujours, sans relâche, pour le choix d'énergies renouvelables adaptées à nos campagnes, contre l'implantation déraisonnable d'éoliennes industrielles, de taille et de poids susceptibles de désin-

tégrer notre territoire pour une efficacité dérisoire.

Ce qui fait la richesse et l'attractivité de notre région, la beauté et la sérénité des paysages, ses zones humides, sa flore encore intacte, sa faune, ses voies de migrations aviaires... tout cela doit être respecté.

C'est pourquoi nous combattons pour la promotion d'énergies alternatives non destructrices. La recherche avance et la science se penche sur différentes pistes : le solaire, le bois, la méthanisation, l'hydrogène, la géothermie...

Nous sommes persuadés que demain nous apporterons la solution.

Pour suivre l'avancée de notre travail, ainsi que des nouvelles de nos correspondants, reportez-vous à notre bulletin mensuel, ainsi qu'au site de l'association : www.viapl.fr

Selon le célèbre proverbe : « L'union fait la force »

Le Bureau de VIAPL

Association pour le don du sang bénévole en pays de Jumilhac

UN PETIT GESTE

Un petit geste ... pour une grande cause

Tu as plus de 18 ans

Tu es en bonne santé

Tu peux faire un geste !

Un petit geste ... pour une grande cause

Tu peux donner ton sang

C'est un petit geste pour toi

Donner un peu de soi en prenant un peu de son temps,

Pour sauver son prochain,

Sans distinction de race, de religion, de milieu social.

N'est-ce pas le meilleur exemple de solidarité que l'on puisse trouver ?

On ne te demande pas d'argent, juste un peu de temps

Et un peu de sang.

Quelques minutes, quelques centilitres et tu pourras te dire que,

Grâce à toi, quelqu'un est en vie,

Parce que dans ses veines coule un peu de ton sang.

ALORS VIENS DONNER TON SANG

NOUS COMPTONS SUR TOI ! Laurent LEGALL ADSB Strasbourg Sud



Prochaines collectes 2018

Judi 22 mars 2018 de 15h30 à 19h à l'espace culturel de La Coquille

Judi 2 août 2018 de 15h30 à 19h à l'espace culturel de La Coquille

Judi 7 novembre 2018 de 15h30 à 19h à l'espace culturel de La Coquille

Pour contacter l'association : 06 14 67 15 29 (Mme Boyer)

Les amis de l'église

Colm et Brian Loveys, membres de l'association s'occupent toujours avec beaucoup de sérieux de la vie de l'église. Ils assurent une surveillance discrète des lieux, ouvrant chaque matin et fermant le soir l'église.

Une réunion de prières a lieu chaque samedi soir (17h l'hiver et 18h l'été). Malheureusement très peu de personnes y assistent. Une messe a lieu à peu près tous les trois mois, le samedi soir.

Dans notre église les manifestations suivantes ont eu lieu: en juillet, à l'occasion de « La Nuit des Eglises », un concert a été donné. En novembre, un concert de « Vox Vesunna » a été donné au profit du Téléthon. En décembre, un concert de Noël. Comme chaque année au moment de Noël, nous

avons fait notre crèche.

Le toit de la Sacristie a été refait par l'entreprise Bruno Léonard.

Le Bureau



Comité d'animation et d'organisation des fêtes de Miallet

Comme tous les ans l'assemblée générale a eu lieu le 3 février 2017, après avoir fait le bilan moral et financier le bureau a été reconduit :

Présidente : Isabelle Roussarie, Vice présidente : Nadine Taillemaud, Trésorière : Françoise Dureis-



seix, Secrétaire : Jean Yves Rebeyrol

L'année débute le 25 mars par la soirée année 80 animée par Fanny, une petite nouveauté un tajine de porc a été servi, 90 personnes ont pu l'apprécier avec une bonne ambiance.

Fête du 14 juillet avec brocante, vide grenier et foire aux vins, cette année encore le beau temps était au rendez-vous, la journée a été une réussite avec 70 exposants et de nombreux visiteurs, nos amis colombophiles nous ont fait profiter d'un lâcher de pigeons. La journée s'est terminée par une soirée grillades avec plus de 300 personnes suivie d'un feu d'artifice et du bal populaire animé par Thierry Combeau.

Malheureusement cette année nous n'avons pas pu faire le marché de producteurs pour un problème de date avec une autre commune.

Le 6 août le grand jour est arrivé: fête des moissons et du cheval. Nous avons fait quelques modifications pour des raisons de budget, il n'y a pas eu de spectacle équestre, mais remplacé par d'autres animations : chien d'obéissance, manège à battre avec des baudets, exposition de race rare de chevaux et toujours notre défilé de tracteurs anciens qui fait la joie de tout le monde. Cette journée a été un succès avec le soleil, 400 personnes au repas battage à midi et 210 personnes pour les grillades le soir. Magnifique journée.



L'année se clôture par la soirée beaujolais où tous nos bénévoles ont été conviés afin de les remercier de leur dévouement tout au long de l'année; 162 personnes bénévoles et autres ont profité d'un excellent repas et tout le monde a pu danser grâce à Thierry Combeau.

Nous ne le dirons jamais assez..... un grand merci aux bénévoles , artisans , commerçants, à Mme le Maire et son conseil municipal, aux employés communaux et le Conseil Départemental.

Notre année a été une réussite grâce à vous tous mais nous avons une pensée à ceux qui nous ont quittés.

Sans vous rien ne serait possible.

Pour le Bureau, Isabelle Roussarie

